

Midi-Pyrénées, premier territoire bénéficiaire de l'appel à projets national « haut-débit »

Le territoire de Midi-Pyrénées est le premier bénéficiaire de l'appel à projets « haut débit dans les zones rurales » lancé le 23 octobre 2009 par Michel Mercier, Bruno Le Maire et Nathalie Kosciusko-Morizet.

Au total, 61 projets ont été présentés par les collectivités pour répondre à cet appel à projets doté de 30 millions d'euros de Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) au titre du plan de relance européen.

Les ministres ont annoncé mercredi 23 juin 2010 une liste de 34 projets lauréats dans 25 régions.

Midi-Pyrénées, première région bénéficiaire, avec trois Conseils généraux lauréats

3 projets sont retenus en Midi-Pyrénées, pour un montant total de 2 646 776 euros de FEADER, ce qui en fait la première région aussi bien en nombre de projets retenus qu'en montant total attribué.

- Conseil général de l'Aveyron
Couverture des zones blanches
668 268 euros de FEADER
- Conseil général de l'Ariège
Résorption des zones blanches
978 508 euros de FEADER
- Conseil général du Lot
Couverture haut débit
1 000 000 euros de FEADER

Les projets ont été retenus sur la base de leur excellence au regard des critères du cahier des charges, parmi lesquels :

- Le niveau d'urgence des besoins en matière de couverture haut débit
- Le calendrier de mise en œuvre
- L'ouverture à la concurrence de l'infrastructure créée
- L'existence d'un schéma directeur et la cohérence avec la stratégie régionale
- L'échelle géographique de la maîtrise d'ouvrage, pour assurer une cohérence la plus large possible
- L'évolution possible des infrastructures créées vers le très haut débit.

L'objectif est également de préparer la transition vers le très haut débit, qui fait l'objet d'un plan national annoncé par le Gouvernement le 14 juin 2010. La première étape de ce chantier sera lancée dès le mois de juillet prochain via un « appel à projets pilotes » ouvert aux collectivités et aux opérateurs.

communiqué
presse

Contacts presse :

Cabinet de Michel Mercier :
01 42 75 55 27

Cabinet de Nathalie Kosciusko-
Morizet : 01 42 75 56 54

Mathilde BLAYA
Responsable de la communication
des programmes européens au SGAR
Préfecture de la région Midi-Pyrénées
+ 33 (0)5 34 45 33 28
mathilde.blaya@midi-pyrenees.pref.gouv.fr

www.europe-en-midipyrenees.eu

